

## Compte-rendu Conseil Municipal du 15 octobre 2024

Le Conseil municipal s'est réuni le mardi 15 octobre 2024 à 17 heures.

Etaient présents : Pierre Nasica, Maire

                  Josette Graziani, 1ère adjointe

                  Joseph Nasica, 2ème adjoint

                  Jean Colonna, Conseiller Municipal

                  Chantal Fratacci, Conseillère Municipale

                  Jean-Marc Manuel, Conseiller Municipal

                  Sébastien Rolles, Conseiller Municipal

Le maire présente Les rapports R.P.Q.S. eau et assainissement pour l'année 2023. Les délibérations sont prises.

Une troisième délibération est prise pour une modification du budget 2024 suite à la nécessité de changer les dates de facturation de l'eau.

### **Divers sujets sont ensuite abordés :**

\* La foudre tombée sur le clocher le 28 août 2024 a endommagé l'éclairage public et une partie de l'électronique permettant la gestion de l'eau potable.

                  Une déclaration de sinistre a été faite à Groupama le 05 septembre 2024. Une somme de 4916,77 euros sera remboursée par cette dernière, sur 6595.79 € de dépenses (en particulier à cause de la pompe à chlore vétuste à 80% sur laquelle seront remboursés 243.62 € sur 1218.12 Euros).

                  On reste en attente du remplacement de l'éclairage du clocher et de la livraison des lampes UV qui seront remplacées dans le local technique de Pratu Mezzu Par J.M. Manuel (une économie de main d'œuvre et de déplacement par rapport à un éventuel travail exécuté par Hydrelec).

\* Suite au feu à Pratu Supranu une réunion de mise au point et d'information a eu lieu le 29 août. Il a été convenu qu'il fallait sermonner Mr D.J. Nasica à l'origine de l'incendie, mais sans porter plainte afin de ne pas entraîner l'intervention du Procureur de la République.

Le maire a confirmé que les bouches à incendie du village étaient conformes mais utilisables exclusivement par les pompiers.

Il a été sollicité le DGS de la COMCOM afin que les responsables de la lutte contre les incendies interviennent sur Prato.

L'installation d'une réserve d'eau sur Pratu supranu (entre forage 2 et réservoir) est envisagée. Une réserve sur Pratu Mezzu sera aussi à prévoir.

L'objectif est, également, d'avoir un avis sur les débroussaillages à opérer par les propriétaires.

C. Fratacci propose de faire appel aux pompiers de Ponte-Leccia afin qu'une sensibilisation et une formation « premiers gestes alerte incendie » soient effectuée auprès des villageois.

Le maire a proposé d'organiser des « rencontres citoyennes », chaque trimestre avec les Pratais à la Casetta. La forme et les modalités restent à définir par le Conseil Municipal. Une date a été fixée au 16 novembre 2024.

\* Le Plan Local de Sauvegarde, géré par C. Fratacci, a été mis à jour et sera publié sur le site Internet de la Mairie

\* L'ARS est intervenue courant septembre pour vérifier l'ensemble du réseau d'eau potable. J.M. Manuel leur a fait un descriptif détaillé sur place (captages, forages, réservoirs). Il a été tenu compte des remarques sur la sécurisation de l'ensemble (ex : cadenas aux captages). Les terrains sur lesquels les captages sont installés n'appartiennent pas à la Commune, des solutions doivent être envisagées pour y remédier.

\* Ce jour, 15 octobre, J.M. Manuel a reçu la visite du SATESE qui vérifie deux fois par an le bon fonctionnement de la station d'épuration. L'enquêteur a déclaré que la gestion de la station était parfaite.

\* Suite au constat de fuite sur une canalisation d'assainissement de CASANOVA, J. Graziani a changé la tuyauterie pour un montant de l'ordre de 800 € (contre 1700 € minimum s'il avait été procédé à un chemisage de la canalisation)

\* Le 12/09 il a été commandé 50 chaises pour la Casetta (en rouge), auprès de ADEQUAT pour un montant de 1633.80 €. La facture pourra être imputée en investissement au 2135 « aménagement de construction ». avec Inventaire « mobilier Casetta » à créer (plus tard on pourra y mettre les tables ci-dessous.

\* Il est prévu d'acheter 6 tables pliantes pour la casetta chez Capembal en mars 2025 (si possible avec un plateau coloré) Les tables pliantes actuelles iront à l'église.

\* Clôture de la Casetta : bon pour accord fait le 05/08/2024 : une rambarde sera installée le long du muret d'entrée ainsi qu'un portail coulissant. Montant de 2100 €, non subventionné.

\* Un point a été fait le 10 octobre avec la CDC pour les subventions en cours :

Paiement de l'acompte 2 pour la Casetta : paiement de 34 258,45 €, reçu le 5 /10/2024

Paiement de l'acompte 1 pour « aménagement de voirie » (marches de Casanova + allée du cimetière + mur de Pratu Supranu) : 9648 € reçus le 25/09/2024

La commission d'individualisation (attribution officielle des arrêtés de subvention) ne s'est pas réunie à ce jour. Nous restons donc en attente de :

- Arrêté de subvention pour « assainissement de la casetta »
- Arrêté de subvention pour « restauration du local de stockage des outils ».

Le maire a confirmé Les dossiers de demande de subventions sont retenus et complets pour deux projets financés par la CDC et la COMCOM :

- Restauration de A FUNTANA VECCHIA
- Restauration du lavoir de CALANELLU

\* Après avoir payé la facture d'électricité à L. NASICA, il faudra demander le solde de la subvention « FOYER COMMUNAL » à la CDC. Le maire entamera ensuite l'officialisation du foyer communal auprès de la DDTM et de l'assurance GROUPAMA.

\* INFO sur les factures de l'éclairage public suite au passage progressif en LED depuis 2020. Une baisse des montants facturés a été constatée, et ce malgré les augmentations des tarifs EDF :

- 1757.54 € payés en 2024
- 1866.37 payés en 2023
- 2106.61 payés en 2022
- 2352.32 € payés en 2021

\* Une demande de subvention « clôtures et rampes de voirie » va être demandée (quinquennale 2025) après le passage de la Société DONOFRIO, en décembre 2024, afin d'effectuer les travaux suivants :

- Portail à Casanova entre route et chemin vers Kerouault
- Portail à la montée du Licciadiu
- Rambarde le long du parking de Pratu supranu sur mur de Joël.

- Main courante d'accès à la maison Houspic.
- Barrière sur route à l'entrée du village.

\* Il est envisagé la location des 2 gites de la mairie sous contrat « Etudiant » :

Un bilan des besoins va être effectué par J. Graziani ainsi que l'achat des objets manquants

Les petits travaux (ex : peinture) seront effectués par J. Colonna

\* Projet d'utiliser la salle de la mairie, située au dessus de la salle des réunions, pour créer un espace de rencontre... exemple : lecture, jeux de cartes ou autre, point accès internet ...etc. J. Nasica fait mention des modifications qu'il faudra effectuer afin de désolidariser cette pièce de l'appartement existant actuellement.

\* Faire un bilan des besoins en vaisselle et ustensiles de cuisine pour la casetta afin de passer commande avant la fin de l'année. Une liste estimative de 800 euros a été fournie par D. Muscat, Présidente du Comité des Fêtes.

\* EDF doit changer le poste d'alimentation à VALLE NOCE :

Le mardi 22 octobre la circulation sera interdite de 8 à 12 heures entre CASANOVA et FRANCARDO. Il faudra passer par LA TAVERNA.

Du mardi 22 octobre au jeudi 31 octobre inclus, il sera interdit de se garer sur la Place de La Fontaine, à gauche du transformateur actuel (un balisage sera mis en place par EDF), pour installer un groupe électrogène.

Le Conseil Municipal Prend fin à 19 heures.